

LA LETTRE ECO

N°129

30 mai 2015

SOMMAIRE DE LA LETTRE N°129

Le Coin des Epargnants

- Le tableau économique et financier
- Les bourses européennes n'aiment pas mai et la Grèce

Si vous étiez absent cette semaine...

- Ne pas se fier aux oiseaux de mauvais augure
- France, un pays peu attractif qui attire beaucoup !

Le Coin de la Conjoncture

- L'Afrique, le nouvel eldorado du 21^{ème} siècle
- La Corée du Sud, un dragon devenu un géant

Le Coin des Tendances

- Sur quels réseaux sociaux vous êtes ?
- Les MOOC, un nouveau toc ou une révolution ?

L'agenda éco et les prévisions de la semaine

LE COIN DES EPARGNANTS
Le tableau financier de la semaine

	Résultats 29 mai 2015	Evolution Sur 5 jours	Résultats 31 déc. 2014
CAC 40	5007	-2,62 %	4 272
Dow Jones	18 010	-1,21 %	17 823
Nasdaq	5 070	-0,38 %	4 777
Dax Allemand	11 413	-3,40 %	9 805
Footsie	6 984	-0,67 %	6 566
Eurostoxx 50	3 570	-2,95 %	3 146
Nikkei	20 563	+1,47 %	17 450
Taux de l'OAT France à 10 ans	0,8490 %	0,9110 %	0,8370 %
Taux du Bund allemand à 10 ans)	0,489 %	0,608 %	0,541 %
Taux du Trésor US à 10 ans	2,125 %	2,214 %	2,17 %
Cours de l'euro / dollars (vendredi 29 mai 17 H 30)	1,09	-0,24 %	1,2106
Cours de l'once d'or en dollars premier fixing Londres (vendredi 29 mai)	1 190	-1,70 %	1199
Cours du baril de pétrole Brent en dollars (vendredi 29 mai 21 H 00)	64,7	-1,28 %	57,54

Les bourses européennes n'aiment pas le mois de mai et la Grèce

Après avoir atteint des sommets au cours du mois d'avril, les bourses européennes patinent sur fond de dossier grec toujours en attente de solutions et d'anticipations sur l'évolution des politiques monétaires.

Dans les prochaines semaines, la Grèce continuera à peser sur les marchés financiers d'autant plus que plusieurs échéances se rapprochent. Athènes doit rembourser 1,6 milliard d'euros au FMI durant le mois de juin, dont 300 millions dès la semaine prochaine. Le Ministre allemand des Finances, Wolfgang Schäuble, a mis la pression sur le Gouvernement grec en déclarant que les négociations n'avaient, ces derniers jours, guère progressé. Christine Lagarde a, dans une interview, évoqué, par ailleurs, la sortie éventuelle de la Grèce de la zone euro.

La situation en Grèce se complique avec la confirmation du retour de la récession. Le produit intérieur brut (PIB) a reculé de 0,2 % par rapport au trimestre précédent, après un recul de 0,4 % au quatrième trimestre par rapport au troisième. Sur un an néanmoins, le PIB croît de 0,4 %. L'investissement est en fort recul ; il a baissé de 7,5 % au cours du premier trimestre par rapport au quatrième trimestre. Cette baisse marque la méfiance des dirigeants d'entreprise vis-à-vis du nouveau Gouvernement. Les interminables négociations avec le FMI, la Commission et la BCE en vue de bénéficier d'une nouvelle ligne de prêts de 7,2 milliards d'euros génèrent un attentisme général.

En revanche, l'annonce de la révision à la baisse de la croissance américaine au premier trimestre n'a pas eu d'incidence sur les marchés car elle avait été amplement anticipée. Certains experts avaient même tablé sur une contraction plus forte que celle qui a été finalement annoncée.

SI VOUS ETIEZ ABSENT CETTE SEMAINE...

Ne pas se fier aux oiseaux de mauvais augures

Si la France a connu un bon premier trimestre, de nombreux experts pronostiquent que le deuxième trimestre sera moins glorieux. Les indicateurs et les premiers résultats du mois d'avril semblent leur donner raison. Mais, si le rythme de la croissance ralentit, l'économie française reste toujours bien orientée.

Après une augmentation de 8 points en octobre 2014 et avril 2015, la confiance des ménages marque certes le pas au mois de mai avec un léger repli d'un point. L'indicateur revient donc à 93 en mai 2015 et reste donc en dessous de sa moyenne de longue période (100).

En mai, l'opinion des ménages sur leur situation financière personnelle passée se détériore légèrement de 2 points. Celle sur leur situation financière personnelle future est stable. Il faut souligner que le solde correspondant reste à son niveau le plus haut depuis novembre 2010 tout en restant en dessous de leur moyenne de longue période.

Au mois de mai, les ménages sont moins nombreux à considérer opportun de faire des achats importants ; en effet, après une hausse cumulée de 16 points depuis septembre 2014, le solde correspondant perd 3 points en mai. Il retrouve ainsi sa moyenne de longue période.

Toujours, en mai, l'opinion des ménages sur leur capacité d'épargne actuelle se dégrade fortement : le solde correspondant perd 11 points et atteint son plus bas niveau depuis mars 2012, passant ainsi en dessous de sa moyenne de longue période. De même, le solde d'opinion concernant leur capacité d'épargne future chute de 9 points tout en restant au-dessus de sa moyenne de long terme.

Beaucoup moins de ménages estiment qu'il est opportun d'épargner : le solde correspondant diminue de 12 points, atteignant son plus bas niveau depuis octobre 2009. Il est ainsi largement inférieur à sa moyenne de long terme. Est-ce le retour de la confiance qui fait que les ménages souhaitent relâcher leurs efforts pour la constitution d'une épargne de précaution ou est-ce les faibles rendements des produits de taux qui dissuadent les Français d'épargner ?

Indicateur synthétique de confiance des ménages



Au mois de mars, l'industrie avait marqué le pas. Le chiffre d'affaires des entreprises de l'industrie manufacturière est, en effet, resté stable, après une hausse en février de 1,6 %. La contre-performance provient des exportations industrielles qui ont connu un repli de 4,8 %, après une hausse de 8,0 % en février. Sur l'ensemble de l'industrie, le chiffre d'affaires a progressé de nouveau (+0,5 %, après +1,0 %). Sur l'ensemble du premier trimestre, le chiffre d'affaires croît légèrement dans l'industrie manufacturière (+0,2 %) et dans l'ensemble de l'industrie (+0,4 %). Mais le chiffre d'affaires dans l'industrie manufacturière recule au premier trimestre 2015 par rapport au même trimestre de 2014 (-0,8 %).

Etats-Unis, l'enfer n'est pas certain

Comme prévu, après révision, le PIB du premier trimestre s'est contracté de 0,7 % en rythme trimestriel annualisé. Le commerce extérieur, l'investissement et les dépenses publiques ont freiné la croissance en ce début d'année. Les Etats-Unis s'habituent ainsi à voir leur PIB diminuer au cours du premier trimestre de chaque année. Mais, comme en 2014, un rebond est attendu. En effet de nombreux facteurs conjoncturels expliquent le mauvais résultat du premier trimestre.

Le commerce extérieur a été pénalisé plus fortement que prévu par l'appréciation du dollar et par la grève dans les ports de la côte ouest. Il est attendu une correction au cours du deuxième trimestre. Logiquement, les dépenses publiques pourraient soutenir la croissance au cours du deuxième trimestre.

Les ventes de logements neufs qui avaient fortement souffert durant l'hiver ont enregistré une hausse de 6,8 % en avril, amenant les volumes lissés sur 12 mois au plus haut depuis le début de 2009. Les prix dans le neuf continuent d'augmenter rapidement.

L'indice de confiance des professionnels de l'immobilier, le NAHB, reste bien orienté en particulier pour les perspectives de ventes. L'investissement résidentiel qui a progressé de 4,9 % (rythme trimestriel annualisé) au premier trimestre devrait ainsi avoir progressé sensiblement au même rythme qu'au cours des trois mois suivants.

L'investissement des entreprises a enregistré une baisse de 2,8 % au premier trimestre mais le point bas aurait été atteint au mois de février. Les livraisons de biens d'équipement (hors matériels militaires et aéronautique) ont progressé de 1 % en mars et à nouveau de 0,8 % en avril. Pour le moment, le rebond ne compense pas la chute des derniers mois. Il n'en demeure pas moins que les carnets de commandes se remplissent : +1,5 % et +1 % en mars et avril.

Du côté des crédits, il n'y a pas de signes de retournement. Au premier trimestre, les prêts bancaires aux entreprises commerciales et industrielles ont progressé de près de 9 % en glissement annuel. Les PME accèdent de plus en plus facilement aux marchés de la dette. La reprise des crédits au PME s'accompagne également d'une progression plus marquée pour les lignes de crédit supérieures à 250 000 dollars.

Dans ces conditions, tout concourt à une reprise de l'investissement des entreprises. En outre, il faut souligner que si avec la crise de 2008/2009, l'investissement des entreprises avait reculé de près de 2 points de PIB, il a presque retrouvé son niveau de 2007, 16,5 % au premier trimestre 2015 contre une moyenne de 17,3 % en 2007. En revanche, le retard d'investissement reste encore important si nous prenons en compte la moyenne de 1999 à 2007.

LE COIN DE LA CONJONCTURE

La France, un pays peu attractif mais qui attire beaucoup

La France serait-elle fâchée avec les classements ? C'est bien connu, le thermomètre est toujours faussé et les autres ne savent pas nous apprécier à notre juste valeur. Le Gouvernement s'en est même pris récemment à la société Markit qui établit des indicateurs conjoncturels considérant qu'elle ne prenait pas suffisamment en compte les spécificités françaises. Il en est de même sur le sujet de l'attractivité sur lequel les autorités françaises récusent bien souvent les classements élaborés par des organismes plus ou moins connus en mettant en avant le montant des investissements d'origine étrangère réalisés, année après année, en France.

Le dernier rapport de la Banque Mondiale Doing Business 2015, qui compare l'environnement des affaires de 189 pays, place la France au 31^{ème} rang, en léger progrès par rapport à 2014 (38^{ème}). De son côté, le Global Competitiveness Index du World Economic Forum (WEF) nous assigne le 23^{ème} rang sur 144 pays en 2014-2015 soit la même position qu'en 2013-2014 mais en déclin sur les dernières années (21^{ème} en 2012-2013, 15^{ème} en 2010-2011).

Mais, pour aller dans les sens des autorités, dans le même temps, la France reçoit plus d'investissements directs étrangers (IDE) depuis 2003, à l'exception des années 2010, 2011 et 2013 que l'Allemagne. En 2013, le stock d'IDE entrants de la France s'élevait à 1 081 milliards de dollars quand celui de l'Allemagne n'était que de 851 milliards de dollars ; pourtant l'Allemagne est classé 5^{ème} pour le WEF.

Les IDE représentent près de 2 % du PIB français sur les dix dernières années soit plus que pour les Etats-Unis ou l'Allemagne. Chaque année, de nombreux grands groupes internationaux choisissent la France pour installer leur siège européen (Microsoft....). Paris est en compétition avec Dublin, Londres ou Bruxelles.

Il est fréquemment répété que la France est pénalisée par la rigidité de son marché du travail, la complexité et la lourdeur de sa fiscalité, par le poids de la bureaucratie...

Nous sommes biens souvent plus sévères sur nos travers que nos partenaires. Certes, ces derniers mettent dans la rubrique des défauts, la complexité du droit du travail et les lourdeurs administratives. Sur le coût, ils considèrent que la forte augmentation des dernières années déconnectées de la croissance et des gains de productivité est plus handicapante que le coût absolu du travail. Depuis 2000, le coût horaire de la main d'œuvre a progressé dans l'industrie de 46 % en France contre

26 % en Allemagne. Dans le secteur des services marchands, la hausse respective a été de 54 et 35 %.

Sur la fiscalité, la situation est bien plus complexe que certains ne le prétendent. Certes, le taux d'imposition sur les bénéfices des entreprises est, en France, parmi les plus hauts de la zone euro (33,3% hors majorations exceptionnelles contre 29,6% en Allemagne en 2014). Le taux devrait s'abaisser à 28 % d'ici à 2020 conformément au pacte de responsabilité. Par ailleurs, l'assiette d'imposition est souvent plus étroite en France que chez ses partenaires.

La France est pénalisée par l'étroitesse de son capital-risque réduisant les capacités de financement et donc de développement des entreprises françaises. Il faut noter que l'Allemagne ne fait guère mieux en la matière. Par ailleurs, la France dispose d'un système bancaire en bonne santé. A la différence de nombreux Etats européens, le crédit aux entreprises ne s'est pas contracté après 2011.

Toutes ces faiblesses bien connues ne doivent pas masquer que pour des investisseurs étrangers, la France est « the place to be ». En effet, la France est le deuxième marché après l'Allemagne au sein de l'Union européenne qui est le premier centre commercial mondial. La France est la sixième puissance économique mondiale, membre du Conseil de sécurité de l'ONU. La France reste une place diplomatique incontournable pour tous les dossiers qui concernent l'Afrique ou le Moyen-Orient. Le pays bénéficie toujours d'un important renom culturel.

La France possède de nombreux atouts naturels : climat tempéré, diversité de ses territoires, présence avec ses départements et collectivités d'outre-mer tout autour de la planète, larges façades maritimes et importantes zones de pêches, qualité de vie...

La France si elle ne gagne pas les concours, est capable d'attirer un nombre croissant de touristes. En 2013, 84,7 millions de touristes étrangers ont choisi notre pays en en faisant la première destination touristique mondiale, avec un bémol toutefois. Nous n'arrivons pas à capitaliser ce flux avec des recettes liées à ce tourisme plus faibles que celles enregistrées par l'Espagne ou les Etats-Unis qui accueillent pourtant moins de touristes que nous (respectivement 43 milliards de dollars, 47 milliards de dollars et 130 milliards de dollars).

La France est un marché dynamique car en croissance du fait de la vitalité de la démographie. Avec un taux de fécondité de 1,99 enfant par femme, le pays se démarque de ses voisins.

Si son administration est raillée pour son poids parfois excessif, elle fait des envieux à l'étranger, en particulier en Allemagne. L'administration française est en pointe pour les services numériques. De même, l'offre de services publics, gratuits et de qualité est large en particulier en matière d'éducation et de santé même si un léger déclin est constaté depuis une dizaine d'années.

La France peut compter sur une épargne importante. En 2014, l'épargne brute des ménages représentait 15,1 % du revenu disponible brut soit nettement plus que la

grande majorité de ses partenaires économiques (le taux est de 6,4 % au Royaume-Uni, de 10,4 % en Espagne ; seule l'Allemagne fait mieux avec 16,3 %).

En raison de son poids économique et sa capacité à lever l'impôt, la dette publique française est jusqu'à maintenant une valeur refuge.

Même si de récents rapports ont souligné le vieillissement de notre réseau ferré, la France reste très bien positionnée en ce qui concerne la qualité des infrastructures. Avec 30 013 km de voies ferrées et 8 891 km d'autoroutes en 2013, la France dispose de réseaux denses de communication facilitant ainsi la logistique des entreprises. Par ailleurs, en 2013, 39 % de la population avait ainsi accès au haut débit contre 35 % en Allemagne et 29 % aux Etats-Unis. L'ensemble du territoire devrait être couvert d'ici 2022. En outre le prix de l'abonnement mensuel est l'un des plus bas en Europe avec une moyenne de 28 dollars en 2013 contre 40 dollars en Allemagne.

La France bénéficie également d'une des électricités les moins chères d'Europe.

Si les coûts de travail sont élevés, il faut les mettre en perspective avec la productivité. Or, les investisseurs internationaux considèrent que la main-d'œuvre française est très productive et plutôt bien formée. La productivité des salariés, telle que mesurée par Eurostat, s'élève à 45,6 euros par heure travaillée, bien au-dessus de la zone euro (37,3), du Royaume-Uni (39,2), de l'Espagne (32,1) et même de l'Allemagne (42,8).

En 2014, le pourcentage de la population âgée de 25 à 64 ans ayant un niveau d'études supérieures était de 33,6 %, contre 27,1 % en Allemagne, 34,7 % en Espagne et 40,5 % au Royaume-Uni. Concernant les 25-34 ans, ce taux monte à 44,8 % pour la France, 28,4 % pour l'Allemagne, 41,5 % pour l'Espagne et 45,8 % pour le Royaume-Uni.

En revanche, la France éprouve les pires difficultés à insérer ses jeunes dont le taux de chômage est de 24 %. La faute vient en partie de l'insuffisance de l'apprentissage. La France compte 420 000 apprentis en 2013 contre 1 570 000 en Allemagne.

La France est, en Union européenne, le pays ayant le plus d'entreprises classées comme innovantes. Paris est à ce titre la deuxième ville d'Europe la plus attractive pour les start-up. Pour les brevets triadiques, la France arrive en 5^{ème} position à l'échelle mondiale derrière le Japon, les Etats-Unis, la Corée du Sud et l'Allemagne.

En termes de dépenses de R&D, la France y a consacré 2,2 % de son PIB en 2013 : c'est plus que le Royaume-Uni (1,6 %) mais moins que l'Allemagne (2,9 %).

Si la France manque certes d'entreprises de taille intermédiaire (ETI) elle comptait, en 2013, 31 entreprises figurant dans le classement Global 500 du magazine américain Fortune qui classe les 500 plus grandes entreprises mondiales en fonction de leur chiffre d'affaires.

La France se hisse ainsi à la quatrième place derrière les Etats-Unis, la Chine et le Japon mais devant l'Allemagne qui en compte 28.

Au regard de ce rapide état des lieux des atouts et des faiblesses, le problème de la France, c'est avant tout elle-même, c'est l'esprit de défiance qui mine la confiance des ménages comme des entreprises.

L'Afrique, le nouvel eldorado du 21^{ème} siècle

L'Afrique sera le continent du 21^{ème} siècle grâce à la vitalité de sa démographie et sa croissance économique qui dépasse, désormais, en moyenne 5 % par an.

La croissance du produit brut (PIB) de l'Afrique devrait se consolider en 2015 et 2016, à 4,5 % et 5 %, après deux années d'expansion modérée (3.5 % et 3.9 % en 2013 et 2014).

L'Afrique de l'Ouest a enregistré un taux de croissance de 6 % en 2014 malgré l'épidémie d'Ebola. En revanche, en Afrique australe, la croissance a fortement ralenti en passant en-dessous de 3 % à cause du résultat décevant de l'Afrique du Sud (1,5 %). L'Afrique de l'Est bénéficie toujours d'un niveau élevé d'activité. Le taux de croissance qui a été de 7,1 % en 2014 pourrait être de 5,6 % en 2015 et de 6,7 % en 2016.

Le dynamisme de la demande intérieure du fait d'une population en forte croissance constitue le principal moteur de la croissance dans de nombreux Etats africains. Les difficultés de l'Union européenne et la baisse des cours des matières premières ont, en 2014, réduit les recettes d'exportation.

La demande intérieure repose tout à la fois sur la consommation et sur les investissements, en particulier les investissements dans les infrastructures. Il faut souligner que de plus en plus d'Etats africains arrivent à se financer par émission d'obligations souveraines.

L'OCDE souligne que de nombreux Etats africains ont mené des réformes afin d'améliorer le climat des affaires et celui des investissements internationaux. L'organisation internationale indique que le Bénin, la Côte d'Ivoire, la République Démocratique du Congo, le Sénégal et le Togo figurent parmi les pays ayant réalisé, en la matière, le plus d'efforts ces deux dernières années.

Même si pour le moment, l'économie africaine fait preuve de résilience face à la baisse des cours du pétrole et des matières premières, cela pourrait à terme nuire aux pays riches en ressources. Néanmoins, il faut noter que le processus de croissance en cours est plus équilibré que les précédents ce qui réduit la dépendance des économies aux variations des cours des matières premières. En outre, la baisse des cours réduit l'inflation, augmente les revenus réels et améliore la compétitivité sur les marchés extérieurs.

La grande majorité des Etats africains se sont convertis à la rigueur budgétaire. Avec la chute du prix du pétrole, les pays producteurs devraient connaître en 2015 une dégradation de leurs comptes publics.

Les apports financiers extérieurs à l'Afrique ont dû atteindre en 2014 plus de 180 milliards de dollars soit une baisse de 6 % par rapport à 2013. Un tassement des investissements de portefeuille a été enregistré mais Les investissements directs étrangers (IDE) devraient ont augmenté. Pour 2015, ces derniers devraient s'élever à 73,5 milliards de dollars (USD). La Chine, l'Inde et l'Afrique du Sud sont les principaux investisseurs. Le poids de l'Europe diminue d'année en année tout en restant important. Les pays européens assurent 40 % des financements des investissements en Afrique. L'aide publique au développement baisse progressivement. Elle devrait atteindre, en 2015, 55 milliards de dollars. La Chine continue toujours de parier sur l'Afrique en maintenant un fort volant d'investissement. Il faut noter la montée en puissance des flux d'investissements étrangers intra-africains. Les entreprises sud-africaines sont les premiers investisseurs sur le continent.

L'Asie occupe une place de plus en plus importante en Afrique quand l'Europe a vu ses parts de marchés pour les biens manufacturés passées de 32 à 23 % de 2000 à 2013. Celles de l'Asie sont passées de 13 à 22 % sur la même période. La Chine est depuis 2009 le premier partenaire commercial de l'Afrique devant les Etats-Unis. Le commerce intra-africain progresse mais essentiellement à l'intérieur de sous-régions. De 2010 à 2013, les exportations intra-africaines ont progressé de 50 % mais les exportations entre les différentes régions africaines n'ont augmenté que de 12 %. Les problèmes de transports et de sécurité ainsi que la faiblesse des chaînes de distribution expliquent la faible montée en puissance des échanges longue distance au sein de l'Afrique.

L'Afrique qui en 2010 comptait 1 milliard d'habitant devrait voir doubler sa population d'ici 2050. L'Afrique du Sud et les pays d'Afrique du Nord devraient connaître une progression plus lente de leur population par rapport à celle des pays d'Afrique Centrale et de l'Ouest. L'Afrique devra faire face à une rapide augmentation de sa population active. D'ici 2050, la population active devrait s'accroître de 910 millions dont 830 millions pour la seule Afrique subsaharienne. Chaque année, 25 millions de personnes arrivent sur le marché du travail. Cet accroissement de la population active sera salubre car pour le moment, il y a un actif pour un inactif en Afrique. Ce ratio devrait passer à 1,6 actif pour un inactif en 2050 toujours en Afrique Subsaharienne. Cette montée en puissance de la population active devrait générer un surcroît de croissance de 10 à 15 % d'ici à 2030. Par comparaison, d'ici 2050, la population active devrait diminuer de près de 100 millions de personnes en Europe et de 150 millions en Chine. Elle n'augmenterait que de 33 millions aux Etats-Unis. Cette progression de la population active se manifeste déjà par des migrations en Afrique et à titre marginal entre l'Afrique et l'Europe.

Même si les taux de pauvreté restent élevés, les niveaux de développement humain (indicateur reposant sur 4 critères : le PIB par habitant, l'espérance de vie à la naissance, le niveau d'éducation et le niveau de vie) s'améliorent depuis l'an 2000 ; 17 des 52 pays du continent ont atteint un niveau de développement intermédiaire ou

élevé. Figurent dans le peloton de tête des pays ayant un niveau de développement humains élevé l'Algérie, la Lybie (cela pourrait malheureusement ne plus être le cas en cas de poursuite de la guerre civile), Maurice, les Seychelles et la Tunisie. Ces cinq pays sont au-dessus de la moyenne mondiale. Un phénomène de rattrapage est constaté au niveau du développement humain en particulier en Afrique centrale et australe (la République du Congo et le Tchad ont enregistré les plus importants progrès). Néanmoins, en 2030, près de 20 % de la population africaine continuera à vivre dans la pauvreté. L'Afrique concentrera alors 80 % des personnes vivant avec moins 1,25 dollar par jour en parité de pouvoir d'achat.

Les Etats africains disposent d'atouts indéniables pour figurer parmi les prochains pays en tête dans le classement de la croissance :

- une population active jeune et en croissance ;
- un marché intérieur de 1,1 milliard d'habitants ;
- une classe moyenne émergente, la consommation intérieure devrait être multipliée par trois d'ici 2030 ;
- des ressources naturelles abondantes peu exploitées, au moins 10 % des réserves pétrolières, 40 % de l'or, 80 % des métaux du groupe du chrome/platine, 24 % des terres arables du monde...
- une diversité des écosystèmes, de 40 000 à 60 000 espèces végétales, plus de 1000 espèces de mammifères, plus de 2000 espèces d'animaux...

La Corée du Sud, un dragon devenu un géant !

Dans les années 80, la Corée du Sud faisait partie de la bande des quatre dragons avec Taïwan, Hong-Kong et Singapour. Trente-cinq ans plus tard, ce pays a intégré, en toute discrétion, le club des pays les plus riches de la planète. La Corée fait partie de l'OCDE depuis 1996. La Corée est désormais membre de plein droit du G20.

La Corée compte 50,2 millions d'habitants et son PIB est supérieur à 1 304 milliards de dollars en 2014. Elle occupe la 15^{ème} place mondiale. Le PIB par habitant est de 28 101 dollars en 2014 contre 44 538 dollars pour la France.

La Corée du Sud accumule les bons résultats.

L'excédent commercial a dépassé 47 milliards de dollars en 2014 après un excédent de 44 milliards d'euros en 2013.

En 2014, le solde des administrations publiques a été positif de 0,1 % du PIB après un léger déficit en 2013 de 0,4 %. Les finances publiques sont, depuis des années structurellement excédentaires. De ce fait, la dette publique est modeste. En 2014, elle s'élevait à 34,7 % du PIB. Les dépenses publiques sont stables autour de 30 % du PIB.

La Corée bénéficie d'une situation de plein-emploi. Le taux de chômage est de 3,6 %. Il faut remonter à 1998 pour trouver un taux de chômage supérieur à 8 %. Le taux de chômage des jeunes est de 9,9 % (Oct.2014).

Le système éducatif coréen est considéré par l'OCDE comme un des meilleurs. La Corée occupe la première place pour les mathématiques, le 4^{ème} rang pour les sciences et le 3^{ème} pour la lecture (classement PISA 2014). La pression sur les élèves et les étudiants est en revanche très forte...

L'économie coréenne est parmi les plus ouvertes aux échanges extérieurs dans le monde et est donc très sensible aux variations du commerce international. Elle avait été fortement touchée par la crise de 2008 / 2009. Le pays a multiplié depuis 2004 les initiatives pour la conclusion d'accords de libre-échange avec ses principaux partenaires commerciaux.

Contrairement au Japon, la Corée a réussi à ouvrir son économie à la fois aux investisseurs étrangers financiers, mais également industriels. Les investisseurs financiers étrangers détiennent un tiers de la capitalisation boursière de Séoul.

Le stock d'investissements directs étrangers en Corée s'élève à plus de 147 milliards de dollars dont un tiers en provenance de l'Union européenne. Cette dernière qui était le premier investisseur en Corée en 2011 est repassée depuis troisième s'étant faite doublée par le Japon et les Etats-Unis.

Pour favoriser l'accueil des investissements étrangers, les pouvoirs publics coréens se sont montrés plus audacieux. Certains grands groupes ont éclaté (Daewoo, Hyundai) après 1997 et la crise asiatique, d'autres ont été restructurés (LG, Samsung).

Avec notamment Samsung, la Corée a acquis une position de leader mondial dans les secteurs de hautes technologies numériques. Les entreprises coréennes se doivent d'être de plus en plus orientées vers l'innovation et la création afin d'éviter d'être rattrapées par les firmes chinoises.

Le pays doit faire face à plusieurs difficultés dont le vieillissement accéléré de sa population, l'affaiblissement tendanciel de son potentiel de croissance et la nécessité d'internaliser une croissance beaucoup trop dépendante de la demande externe.

Les relations entre la France et la Corée sont importantes même si elles sont en déclin depuis quelques années. Le contrat du TGV a attiré en Corée de nombreuses entreprises spécialisées. Il a été suivi par de nombreux contrats en lien avec le niveau de développement atteint par la Corée en particulier dans les secteurs de l'aéronautique, du spatial, des transports, de l'énergie, de l'environnement (eau-déchets) ou des travaux publics.

LE COIN DES TENDANCES

Sur quels réseaux sociaux vous êtes...

Tous les trimestres, le cabinet GlobalWebindex réalise une étude sur les tendances des réseaux sociaux. Cette étude est réalisée à partir des données collectées auprès de 50 000 utilisateurs réparties dans 33 pays.

Les Internautes passent un quart de leur temps en ligne sur les réseaux sociaux. Ce temps est en très forte croissance. Les internautes passent en moyenne près de 1,7 heure au sein des réseaux contre 1,6 heure en 2012. Le poids des mobiles augmente fortement dans la consultation des réseaux sociaux. Le temps passé sur Internet via le mobile est passé de 1,2 à 2 heures de 2012 à 2015.

En moyenne, les utilisateurs sont inscrits à 5 réseaux sociaux (Facebook, Instagram, YouTube, LinkedIn, Viadeo, Google +, Twitter...). Ils gèrent de manière active près de 3 réseaux. La duplication est importante entre réseaux. 93 % des utilisateurs de Twitter sont également actifs sur Facebook ; de même pour 90 % des utilisateurs de YouTube.

Les jeunes internautes (16-19 ans) privilégient Snapchat (60 %). Les jeunes de 5 pays (Suède, Irlande, Belgique, Royaume-Uni, France) privilégient de plus en plus Snapchat. Aux Etats-Unis, Snapchat est déclaré par les 16-19 ans plus populaire que Facebook ou WhatsApp.

Facebook bénéficie toujours de la plus forte couverture et du plus gros volume d'activité au niveau des réseaux. Mais, c'est le seul réseau social à enregistré une baisse d'activité. Néanmoins, il faut souligner qu'il est le réseau avec le plus d'utilisateurs actifs, 50 % le visitant chaque jour.

Les nouvelles stars chez les réseaux sociaux sont Pinterest, Tumblr et Instagram. En un an, ils ont accru leur nombre de participants de respectivement 97 %, 95 % et 47 %. Twitter, en un an, n'a accru son nombre d'adhérents que de 8 %.

Pour l'ensemble des Internautes, Facebook conserve une bonne image, devant YouTube. Google + arrive en fin de peloton. Pour les jeunes, YouTube Tumblr, Snapchat et Instagram ont une aussi bonne image que Facebook qui est devenu trop institutionnel et qui est souvent surveillé par les parents.

Les MOOC, un nouveau toc ou une révolution ?

Apparu en 2008, le MOOC (acronyme anglais de Massive Open Online Course) est un cours en ligne gratuit et accessible à tous. En Français, le MOOC peut se traduire par un Formation en Ligne Ouverte à Tous (FLOT), aussi appelée Cours en Ligne Ouvert et Massif (CLOM) ou cours en ligne ouvert à tous.

Un MOOC comprend logiquement des séances vidéo de dix ou quinze minutes réparties sur plusieurs semaines. A côté de l'enseignant filmé, des illustrations et des documents sont proposés, ainsi que des exercices et des devoirs, avec une dimension interactive (tutorat, forums entre pairs ou avec les enseignants). Un MOOC peut déboucher ou pas sur une certification. Le MOOC sans diplôme entend modifier les règles de la pédagogie traditionnelle au profit du collaboratif. Le MOOC permet à un public se trouvant aux quatre coins de la planète de bénéficier des cours des meilleurs professeurs.

Une des spécificités des MOOC provient du nombre d'apprenants illimité et de l'hétérogénéité du public. Néanmoins, il faut souligner que la majorité sont des professionnels suivis par des retraités, des chômeurs et des lycéens ou étudiants.

Pour les MOOC avec certification, le taux de réussite des (nombreux) étudiants inscrits est faible. Une étude réalisée par le MIT et Harvard indique que seulement 5 % des inscrits achèvent le cycle de la formation et le valident et à peine 9 % suivent plus de la moitié du cours.

Les MOOC sont apparus aux Etats-Unis. Stanford, Harvard ou le MIT ont ainsi commencé à organiser gratuitement ces cours en ligne à partir de 2011. En moins d'un an, trois millions d'internautes se sont inscrits à Coursera, la principale plateforme d'hébergement de MOOC, une croissance quatre fois supérieure à celle de Facebook à ses débuts. A côté des MOOC, se développent également les SPOC (small private online courses) destinés à de petits groupes et davantage encadrés.

La plate-forme FUN (France université numérique) a été ouverte en 2014. Elle a été créée par le ministère de l'enseignement supérieur. Elle proposait au début de l'année 2015 trente-sept cours, dont dix-huit créations comme « Apprendre à vaincre ensemble Ebola » et dix-sept qui en sont à leur deuxième session tels que « Soyez acteurs du Web » ou « Développement durable ».

La France est en retard par rapport aux Etats-Unis. La plate-forme Coursera, lancée en 2012 par les universités Princeton et Stanford, délivre plus de 700 cours.

Plusieurs initiatives ont, néanmoins, été lancées, en France, ces dernières années afin d'élargir l'offre de cours en ligne.

Dès septembre 2013, l'École polytechnique a mis en place plusieurs cours sur Coursera dont un cours d'introduction aux probabilités, un sur la conception et la mise en œuvre d'algorithmes et un autre sur la théorie des distributions. HEC Paris propose également des cours sur Coursera.

Le Conservatoire national des arts et métiers (CNAM) qui dispose d'une réelle expérience en matière de formation professionnelle entend développer sa présence sur le marché des MOOC en utilisant la plateforme FUN. Le CNAM propose ainsi un cours dénommé « du manager au leader ». Ce cours a eu près de 40000 inscrits). Le CNAM entend également propose des SPOC.

Si les très grandes entreprises ont compris l'intérêt d'utiliser des MOOC et des SPOC pour la formation continue, les entreprises plus petites sont peu enclines pour se lancer sur ce marché.

Le lancement de MOOC est coûteux car il faut adapter l'enseignement au format numérique et vidéo. Il faut créer des animations, de l'infographie, prévoir des exercices... Un MOOC de Stanford coûte entre 10 000 et 30 000 dollars. Les universités françaises ne disposent pas des moyens suffisants pour créer des programmes de MOOC. Ce système de libre accès au savoir pose tout comme pour bien d'autres activités numériques la question de la rentabilité.

AGENDA ECONOMIQUE DE LA SEMAINE

Lundi 1^{er} juin

En **Chine**, il faudra regarder la publication des **indices PMI non-manufacturier et PMI manufacturier** du mois de mai.

Les indices « **PMI manufacturier** » du mois de mai seront également publiés pour le **Japon, les Etats-Unis, le Canada, l'Espagne, l'Italie, la Suisse, l'Allemagne, le Royaume-Uni et la zone euro**.

En **Allemagne**, il faudra suivre l'**indice des prix à la consommation** du mois de mai.

En **France**, seront publiés **les résultats de l'emploi** pour le mois d'avril.

Aux **Etats-Unis**, il faudra regarder **la consommation du mois d'avril**. Seront également rendues publiques **les dépenses de construction** du mois d'avril.

Mardi 2 juin

En **France**, une réunion importante **sur le nucléaire est prévue à l'Elysée** avec des décisions possibles concernant **EDF et Areva**.

En **Espagne**, sera connue la variation du **chômage** au cours du mois de mai.

Pour l'**Allemagne**, sera publié **le taux de chômage** du mois de mai. En avril, il s'élevait à 6,4 %.

Au **Royaume-Uni**, seront communiqués **les résultats des crédits à la consommation** du mois d'avril, **le PMI construction** et l'évolution de la masse monétaire (M3).

Au niveau de la **zone euro**, sera rendu public le **taux d'inflation** de mai. Il devrait se situer à 0,3 %.

Aux Etats-Unis, il faudra suivre l'**indice Redbook, l'indice ISM de New-York et les résultats des commandes d'usine du mois d'avril**. Seront également connues les **ventes de véhicules** pour le mois de mai.

Mercredi 3 juin

L'**OPEP** se réunit. Il faudra suivre la position de l'organisation sur les prix et les quotas.

La **BCE** se réunit et la politique monétaire est à l'ordre du jour. Aucune modification n'est attendue.

Le **PIB** du premier trimestre sera publié pour l'**Australie**.

Les **indices Markit – PMI services pour l'Espagne, l'Italie, l'Allemagne, le Royaume-Uni et la zone euro** sont publiés ainsi que **les indices PMI composite**.

En **Italie**, sera communiqué **le taux de chômage** du mois de mai. En avril, ce taux était de 13 %.

Pour **la zone euro**, seront publiées **les ventes de détail** d'avril et le **taux de chômage** de mai.

Aux **Etats-Unis**, seront publiés **les résultats de la balance commerciale** du mois de mai. Seront également rendus publics **les indices Markit PMI service et PMI composite** du mois de mai.

Jeudi 4 juin

La **Banque centrale anglaise** se réunit avec à l'ordre du jour la fixation des taux mais aucun changement n'est attendu.

En **France**, sera **publié le taux de chômage** au sens du Bureau International du Travail.

Vendredi 5 juin

Pour **l'Union européenne**, sera connu le taux de croissance du PIB du premier trimestre.

En **France**, seront publiés **les résultats du commerce extérieur** du mois d'avril.

Aux **Etats-Unis**, il faudra suivre le revenu horaire moyen, le taux de participation au marché du travail et le **taux de chômage du mois de mai**. Au mois d'avril, le taux de chômage était de 5,4 %. Il a dû rester à ce niveau-là en mai.

Au **Canada**, sera également connu le taux de chômage qui s'élevait à 6,8 % en avril.

Dimanche 7 juin

Le **sommet du G7** se tient au Château d'Elmau en **Allemagne** jusqu'à lundi.

En **Turquie**, des élections législatives sont prévues.



La Lettre Economique est une publication de Lorello Ecodata

Comité de rédaction : Philippe Crevel, Sarah Le Gouez et Christopher Anderson

Toute utilisation totale ou partielle des articles de la lettre doit fait l'objet d'une autorisation.

Sites Internet : www.lorelo.fr

Pour ton contact et correspondance

- Par téléphone : 06 03 84 70 36
- Par email : phcrevel@lorelo.fr
- Adresse : LORELLO ECODATA – 7, rue Falguière – 75015 Paris

Abonnement : à adresser à phcrevel@lorelo.fr

Je m'abonne à La Lettre Eco de Lorello Ecodata pour un an : 52 numéros de la lettre

Un lecteur : 750 euros TTC

De 2 à 10 lecteurs : 1 300 euros TTC

Au-delà de 10 lecteurs contacter le service abonnement

Pour garantir une mise en place rapide de votre abonnement, nous vous demandons de bien vouloir compléter l'ensemble des informations demandées.

Adresse de facturation

Nom -----

Prénom -----

Fonction: -----

Organisme: -----

Adresse: -----

Code Postal -----Ville -----

Pays

Tél.: -----

E-mail:-----

Mode de paiement

Chèque bancaire à l'ordre de : LORELLO ECODATA

Virement bancaire

SARL LORELLO ECODATA

IBAN : FR76 3000 4014 9700 0101 8683 627 / BIC : BNPAFRPPNIC